



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Point sur le marché de l'emploi

Des outils efficaces pour favoriser le placement des demandeurs d'emploi

La chancellerie d'Etat communique :

Lors du deuxième « point sur le marché de l'emploi »¹ tenu vendredi 7 décembre 2007, le conseiller d'Etat Bernard Soguel, chef du Département de l'économie, a présenté l'action étatique en matière de placement des demandeurs d'emplois. Il a notamment relevé les bons résultats obtenus dans le domaine et souligné l'intérêt des partenariats novateurs mis en place pour répondre aux besoins des entreprises et des demandeurs d'emploi.

La création de nouveaux emplois se poursuit

Dans la continuité de l'embellie observée depuis trois ans, l'économie neuchâteloise continue à créer de nouveaux postes de travail. Depuis le premier trimestre 2005, le nombre d'emplois a augmenté de plus de 7,5% (+ 6.000 emplois). Durant cette période, marquée par l'excellente marche des affaires dans l'industrie, le secteur secondaire a enregistré la création de deux emplois sur trois. Phénomène nouveau depuis début 2007, on observe également une nette croissance du nombre de postes dans le secteur tertiaire.

Dans ce contexte, la politique de placement joue un rôle crucial à double titre. D'une part, elle permet de réduire le taux de chômage (-0,5% depuis novembre passé, à 3,3%) et, d'autre part, elle répond de manière substantielle aux besoins de main-d'œuvre de l'économie neuchâteloise (l'indice des places vacantes atteint son maximum depuis début 2005).

Large palette de mesures pour favoriser la réinsertion professionnelle

Les mesures du marché du travail forment en quelque sorte la « boîte à outils » de la politique d'insertion professionnelle et de placement. Au nombre de 22, elles s'articulent autour de quatre piliers : cours, stages en entreprise, programmes d'emploi temporaire et mesures spécifiques.

Durant cette dernière année, afin de maximiser les effets de la bonne conjoncture, un effort particulier a été porté sur les mesures spécifiques, avec le développement des ateliers d'horlogerie, le projet d'insertion des personnes de moins de 30 ans, l'appui à l'initiative Speranza ou encore le projet partenarial mené avec Cartier. Ce dernier exemple

est révélateur d'une nouvelle stratégie, qui consiste à mettre en place des programmes répondant aux besoins particuliers d'une entreprise, pour autant que le personnel soit recruté parmi les demandeurs d'emploi inscrits dans le canton et que les salaires versés aux personnes placées soient conformes aux exigences.

Globalement, l'action du Service de l'emploi et des Offices régionaux de placement (ORP) a permis à 72% des demandeurs et demandeuses d'emploi inscrits en 2007 de retrouver du travail. Quant aux entreprises, elles sont toujours plus nombreuses à annoncer leurs postes vacants aux ORP. Elles y trouvent d'ailleurs un grand intérêt puisqu'un tiers des 1873 postes annoncés a été repourvu directement par les ORP.

Relever les défis du recrutement et de l'insertion

Le conseiller d'Etat Bernard Soguel affirme sa confiance dans la bonne tenue de la conjoncture pour les années à venir. Il relève que, dans ce contexte, la recherche de main d'œuvre devient de plus en plus difficile pour les entreprises. De son côté, l'Etat entend bien profiter de la bonne marche des affaires pour placer un maximum de demandeurs d'emploi, notamment dans les secteurs qui souffrent d'une pénurie de personnel.

Dès lors, les entreprises et l'Etat ont un fort intérêt commun à relever ensemble les défis du recrutement et de l'insertion. Ainsi, il est important que les entreprises continuent à annoncer leurs places vacantes aux ORP. Quant aux employeurs qui souhaitent mettre en place des mesures spécifiques avec le soutien de l'Etat, ils peuvent naturellement s'adresser au service de l'emploi, qui se tient à disposition pour examiner toute proposition de partenariat.

Neuchâtel, le 7 décembre 2007

¹ Pour rappel, le concept des « points sur le marché de l'emploi », initié au début de cette année, vise à fournir une analyse rétrospective des évolutions observées, avant de focaliser sur un domaine particulier de la politique de l'emploi, en présentant les actions menées, les résultats obtenus et les enjeux à long terme.